

## **Cours de langue française**

### **Titre : le texte descriptif**

#### **I- Définition**

Décrire c'est apporter des précisions, présenter les caractéristiques d'un objet, d'un lieu, d'un personnage, d'un événement. La description apporte des précisions sur les formes, les couleurs, les dimensions, les qualités de l'élément à décrire.

#### **II- Les types de description**

##### **1- Le portrait**

Il met l'accent sur les traits physiques et moraux d'un être.

##### **2- La caricature**

C'est une description déformée et exagérée d'un être dans le but de dénigrer.

##### **3- Le tableau**

C'est une description réaliste fidèle d'un lieu, d'un objet, d'un paysage ou d'un événement.

#### **III- Les points de vue descriptifs**

Le narrateur décrit selon deux points de vue :

##### **1- La description objective ou le point de vue objectif**

Ici, on décrit de la manière la plus exacte et neutre possible. Autrement dit, le narrateur décrit sans rien ajouter, sans jugement de valeur. Les faits sont décrits à la troisième personne. On parle donc d'un narrateur témoin ou d'un observateur.

##### **2- La description subjective ou le point de vue subjectif**

Dans une description subjective, le narrateur est présent dans le texte. Il exprime une vision personnelle et cherche à produire chez le lecteur ses émotions et ses sentiments face à l'objet décrit. Cette description se fait le plus souvent à la première personne et le narrateur est interne.

#### **IV- Les modalités ou les caractéristiques du texte descriptif**

##### **1-**

Le texte descriptif se reconnaît grâce à la présence :

- d'un hyperthème (l'objet de la description). Exemple : l'entreprise ;
- des sous-thèmes (les composantes de l'entreprise). Exemple : les différentes directions (direction des ressources humaines, direction financière...) ;
- des indices de lieu ;
- des verbes d'état et de perception conjugués à l'imparfait ou au présent de l'indicatif ;
- d'une forte caractérisation ou des expansions du groupe nominal (adjectifs qualificatifs, complément du nom, propositions subordonnées relatives) ;
- l'emploi des présentatifs (il y a, c'est, voici, voilà...) ;
- les champs lexicaux des formes, des mouvements, des odeurs, des sons ;

- le vocabulaire des cinq sens (ouïe, odorat, toucher, vue, goût) ;
- l'emploi des noms propres de lieux ou de personnages ;
- l'emploi des comparatifs, superlatifs, métaphores.

V- les fonctions du texte descriptif

- la fonction informative : elle renseigne le lecteur sur un lieu, un objet, un personnage ou un évènement décrit ;
- la fonction argumentative : la description sert de preuve, d'argument pour soutenir un point de vue ;
- la fonction décorative : dans un texte narratif, la description permet de présenter le décor, le cadre de l'action et même les personnages ;
- la fonction réaliste : elle est présente dans les textes réalistes car la description permet à l'auteur de faire croire au lecteur que l'histoire racontée est réelle ;
- la fonction symbolique : on la retrouve dans les textes où on peut identifier le parti pris de celui qui décrit. Le plus souvent, le portrait social d'un personnage évoque un type social, ou permet de représenter une vertu morale ou un vice.